

DEPARTEMENT  
DE LA VIENNE

**COMMUNE DE DIENNE**

**COMPTE RENDU POUR AFFICHAGE DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018**

Convocation du 24 avril 2018 – Conseillers présents : 10 – absents : 4 – pouvoir : 1

Approbation des procès-verbaux des 05 février, 26 mars et 02 mai 2018.

Contrats CAE-CUI (2) : pour le 1<sup>er</sup> contrat (fin 11/2018) une formation VAE, accompagnement par la société INDIGO Conseil pour un coût de 1 260 € net de taxes ; pour le 2<sup>ème</sup> contrat (fin 05/2019), des formations courtes du CNFPT (gratuit).

Ecole : point sur les effectifs de l'année prochaine, versement d'une subvention de 320 € pour la sortie scolaire de juin. Acquisition de 3 malles PPMS.

Acquisition véhicule utilitaire : surplus de 140 € par rapport à la commande initiale. Vente en l'état de l'ancien pour une proposition de 1 500 €.

Protection des données informatiques : désignation en tant que délégué de l'agence des territoires de la Vienne (coût annuel de 389 €). Signature convention.

Extension hangar communal : faire autres devis.

Aucune décision pour les travaux d'éclairage extérieur de la salle des fêtes, le contrôle de la qualité de l'air dans les établissements scolaires et la réfection du carrelage de la classe primaire (attente plusieurs devis)

Salle des fêtes : contrôle thermique de la salle des fêtes suite rénovation à effectuer par l'APAVE pour un montant de 540 €. Dégradation du lino : devis de 3 528 € TTC de FP DECOR (voir avec l'assurance partie adverse).

Terrain multi jeux : refaire marquage au sol (s'assurer du nettoyage avant) pour un montant de 1 896 € TTC par l'entreprise Signature.

Agrandissement columbarium : demander devis pour cases.

Acquisition d'une petite parcelle terrain agricole à l'Aubergère (derrière la croix) pour réaliser ultérieurement une jachère fleurie. Prendre contact avec propriétaire pour surface et tarif.

Sorégie : pas de signature pour la convention sport (éclairage stade).

Chantier loisirs : inscriptions jusqu'au 15 juin pour 17 jeunes, 2 dernières semaines de juillet. Inscription 50 €. Réunion avec les familles le 18/05.

Prom'haies – Région Nouvelle Aquitaine : accord pour un projet « trame verte et bleue » (plantation de haies).

Indemnité gardiennage église : accord pour le versement de cette indemnité.

Affichage du 17 mai 2018

Le Maire, Christian LARGEAU



indemnité gardiennage église : accord pour le versement de cette indemnité.  
de fêtes).  
Prom'haies – Région Nouvelle Aquitaine : accord pour un projet « trame verte et bleue » (plantation  
inscription 50€ Réunion avec les familles le 18/05.  
Chantier loisirs : inscriptions jusqu'au 15 juin pour 17 jeunes, 2 dernières semaines de juillet.  
Sotérie : pas de signature pour la convention sport (éclairage stade).  
Acquisition d'une petite parcelle terrain agricole à l'Aubergère (derrière la croix) pour réaliser  
ultérieurement une jacuère fleurie. Prendre contact avec propriétaire pour surface et tarif.  
Arrondissement columbarium : demander devis pour cases.  
€ TTC par l'entreprise signature.  
Terrain multi jeux : réaire marquage au sol (s'assurer du nettoyage avant) pour un montant de 1 886  
l'assurance partie adverse)  
pour un montant de 540 € Dégradation du lino : devis de 3 528 € TTC de FP DECOR (voir avec  
Salle des fêtes : contrôle thermique de la salle des fêtes suite rénovation à effectuer par l'APAVE  
plusieurs devis)  
de l'air dans les établissements scolaires et la rectoction du carrelage de la cuisine primaire (attente  
Aucune décision pour les travaux d'éclairage extérieur de la salle des fêtes, le contrôle du la qualité  
Extension hangar communal : faire autres devis.  
de la Vienne (coût annuel de 389 €). Signature convention  
Protection des données informatiques : désignation en tant que délégué de l'agence des territoires  
de l'ancien pour une proposition de 1 500 €.  
Acquisition véhicule utilitaire : surplus de 140 € par rapport à la commande initiale. Vente en l'état  
sortie scolaire de jum. Acquisition de 3 mateltes PPMs.  
Ecole : point sur les effectifs de l'année scolaire, verseront il une subvention de 130 € pour la  
formation courtes du CNET (gratis)  
formation courtes du CNET (gratis)  
société INDIGO Conseil pour un coût de 1 200 € net de taxes, pour le 2<sup>ème</sup> contrat (fin 02/2019), des  
Contrats GAC-CUI (2) : pour le 1<sup>er</sup> contrat (fin 11/2018) une formation (accompagnement par la  
Approbation des procès verbaux des 02 février, 26 mars et 03 mai 2018.  
Convocation du 24 avril 2018 - Conseillers présents : 10 - absents : 2